



POUVOIR

Je soussigné,

Nom :

Prénom :

Commission locale: Angers Nantes Saint-Brieuc

membre: Actif Extérieur Honoraire de L'ASCE 44 Cerema

titulaire de la carte N°

donne procuration à M

pour me représenter et prendre part aux votes qui auront lieu lors de l'assemblée générale de l'ASCE 44 Cerema qui se tiendra le **vendredi 26 mars 2021 le matin.**

Fait à , Le

Pouvoir à retourner le plus rapidement possible auprès de votre bureau local, au plus tard avant ouverture de l'A.G.

SIEGE SOCIAL et COMMISSION NANTES : MAN -rue René Viviani - BP 46223 - 44262 NANTES CEDEX 2 tel : 02-40-12-83-01

COMMISSION SAINT-BRIEUC: DLRB - 5 rue Jules Vallès - 22015 SAINT-BRIEUC CEDEX tel : 02-96-75-93-00

COMMISSION ANGERS: DLAn - 23, Avenue de l'Amiral Chauvin - B.P. 69- 49136 LES PONTS DE CE tel : 02-41-27-51-00

Association déclarée, régie par la loi du 1^{er} Juillet 1901, affiliée à la Fédération Nationale des ASCEE. N°044-001152